

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Rodez, le 27/03/2024

80^{ème} anniversaire de la Libération en Aveyron

La France commémorera, en 2024 et 2025, le 80^{ème} anniversaire des débarquements, de la Libération et de la Victoire. La Libération a marqué durablement l'ensemble du territoire national. Ces commémorations doivent donc irriguer l'ensemble de notre pays. Le Président de la République a souhaité que ce cycle commémoratif puisse constituer un temps fort pour l'ensemble de la Nation, non seulement pour son rayonnement international mais aussi pour sa cohésion autour des valeurs républicaines de liberté, d'égalité et de fraternité.

C'est dans ce cadre que la « Mission du 80^{ème} anniversaire des débarquements, de la Libération de la France et de la Victoire » assure la préfiguration, l'organisation et la promotion du programme commémoratif sur l'ensemble du territoire national.

Ainsi les projets portés notamment par les collectivités territoriales et les associations pourront être soumis à un comité départemental, pour examen en vue de la labellisation « 80 ans de la Libération ».

Le comité départemental du 80^{ème} anniversaire des débarquements, de la Libération et de la Victoire, en Aveyron

La réunion d'installation du comité départemental a eu lieu, sous la présidence du préfet de l'Aveyron, ce mercredi 27 mars en préfecture.

Composition

Ce comité est composé des représentants des collectivités (associations départementales des maires, Département), ville chef-lieu du département, de services de l'Etat (direction des services départementaux de l'Education nationale, délégation militaire départementale, service départemental de l'Office national des combattants et victimes de guerre, groupement de gendarmerie départementale, direction départementale de la sécurité publique), des principales associations patriotiques et de combattants et de personnalités engagées sur les questions de mémoire dont l'expertise de l'histoire de l'Aveyron est reconnue.

Contacts presse

Direction des services du cabinet

Tél : 05 65 75 71 36 ou 05 65 75 71 30
Mél : pref-communication@aveyron.gouv.fr

 @Prefet12

Missions

Ce comité permettra d'avoir une vision d'ensemble des initiatives prises par les collectivités et l'ensemble des acteurs locaux dans le cadre de ce cycle commémoratif, et de délivrer un label en rapport avec ce 80^{ème} anniversaire.

La labellisation est acquise sur décision du préfet pour les projets locaux.

La mission nationale a compétence pour :

- les projets de plus grande ampleur concernant plusieurs départements,
- les projets de nature essentiellement scientifique (colloques, publications...),
- les projets des établissements et organismes publics à vocation nationale,
- les projets complexes ou abordant des thématiques particulières.

Labellisation

Les acteurs locaux pourront effectuer une demande de labellisation de leurs projets en lien avec la commémoration du 80^{ème} anniversaire de la Libération, afin qu'ils puissent figurer dans le programme officiel.

Ces projets doivent s'inscrire dans l'un ou plusieurs des critères suivants :

- Exactitude historique et inscription dans le cadre des actions de libération du territoire français ;
- Diffusion de la connaissance historique ;
- Hommage aux disparus, mise à l'honneur des survivants;
- Mobilisation de la jeunesse et action de transmission de la mémoire de la Libération ;
- Célébration des valeurs de courage et d'engagement dans les actions liées à la Libération ;
- Valorisation et enseignement auprès des jeunes générations des valeurs démocratiques, défendues par les acteurs de la Libération ;
- Capacité à mobiliser un public nombreux et assurer une dimension populaire aux commémorations et/ou événements culturels et scientifiques ;
- Mise en lumière des noms et destins individuels des héros, pouvant aboutir à une nomination de lieux publics ;
- Valorisation du patrimoine local, impact local de l'évènement ou de la manifestation ;
- Dimension internationale ou européenne forte ;
- Valorisation et enseignement auprès des jeunes générations des valeurs démocratiques, défendues par les acteurs de la Libération ;
- Capacité à mobiliser un public nombreux et assurer une dimension populaire aux commémorations et/ou événements culturels et scientifiques ;
- Mise en lumière des noms et destins individuels des héros, pouvant aboutir à une nomination de lieux publics ;
- Valorisation du patrimoine local, impact local de l'évènement ou de la manifestation
- Dimension internationale ou européenne forte.

Toutes les informations pour effectuer une demande de labellisation sont disponibles sur : www.aveyron.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Anciens-combattants-memoire-citoyennete/80eme-anniversaire-de-la-Liberation

Contacts presse

Direction des services du cabinet

Tél : 05 65 75 71 36 ou 05 65 75 71 30

Mél : pref-communication@aveyron.gouv.fr

   @Prefet12

Les projets labellisés lors de la première réunion du comité

Dès sa première réunion, le comité a donné un avis favorable à la labellisation de deux projets :

- **« Résistance Lévézou 1944 »**
Projet porté par le syndicat mixte du Lévézou : valorisation des stèles du territoire du Lévézou, création de panneaux explicatifs historiques à proximité de chaque stèle, création d'un spectacle musical et théâtral inspiré de faits réels, réalisation d'actions de médiation artistiques et culturelles avec les différents acteurs du territoire et auprès des élèves.
- **« 80 ans de la Libération du Ségala »**
Projet porté par l'Association des Compagnons de Villelongue et Amis du Maquis Antoine (CVAMA) : organisation tout au long de l'année 2024 d'événements divers (expositions, cérémonies, spectacles, randonnées, conférences, jeux pédagogiques, animations et rencontres pédagogiques intergénérationnelles).

Le préfet a décidé de labelliser ces deux projets.

Par ailleurs, les grilles de la préfecture ont été revêtues de photographies d'époque provenant des archives départementales.

L'exposition a vocation à rester visible pour la population pendant plusieurs semaines.

Contacts presse

Direction des services du cabinet

Tél : 05 65 75 71 36 ou 05 65 75 71 30

Mél : pref-communication@aveyron.gouv.fr

